



A Paris, le 25 septembre 2020

Objet : Assemblée Générale ordinaire du 23 septembre 2020

Annexes :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 septembre 2020
2. Résolutions de l'assemblée générale
3. Confirmation des cooptations au conseil d'administration
4. Liste des présences
5. Planches présentées en séance

Suite à la réunion de l'assemblée générale (AG) tenue le 23 septembre 2020 de 10h00 à 13h00, le procès-verbal de la séance, assorti des planches des principales présentées, est adressé en annexe.

Ce PV intègre les résolutions adoptées en séance ainsi que les résultats des élections renouvelant le conseil d'administration.

Le délégué général s'attachera à organiser la mise en œuvre des décisions et orientations actées en séance. Il en sera rendu compte lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

Général de corps aérien (2s) Bernard Guével
Président

Anne Coldefy
Secrétaire

Guillaume Giscard d'Estaing
Trésorier

Annexe 1- Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 septembre 2020

I. Ouverture

Le GCAé (2s) Bernard Guével, président de l'association, après avoir salué et remercié les participants à l'assemblée générale, fait observer une minute de silence à la mémoire des militaires morts pour la France depuis la dernière assemblée générale.

Le président rappelle ensuite l'impact de la pandémie sur les activités récentes de l'association : annulation ou report des activités du 1^{er} semestre, suspension sine die des visites en hôpital. Pour autant, un système de « visite à distance » a pu être mis en place, l'opération Colis de Noël (2-4 novembre) et la réception des familles endeuillées (11 novembre) sont cependant maintenues. Cette crise, qui risque d'impacter les ressources de l'association, aura surtout pour effet prévisible d'augmenter les besoins des ressortissants : on a d'ailleurs constaté une hausse des demandes d'aide dès la fin du confinement. Le président estime que cette crise souligne l'utilité des associations ; si l'Etat et les armées progressent sans cesse davantage dans le soutien à apporter aux blessés et aux familles endeuillées, seules les associations sont en mesure de concrétiser ce lien humain et durable dont ont besoin les blessés et les familles.

Pour évoluer dans ce contexte, Solidarité défense doit, d'une part, s'appliquer à maintenir le contact avec les blessés et les familles, et, d'autre part, s'adapter pour répondre à leurs besoins. Notre activité de visite est indispensable, de même que les projets destinés à améliorer le séjour en hôpital, car ce sont les premières étapes de cette relation durable que l'association doit construire avec ses ressortissants. Il faudra donc se montrer créatifs en 2020-2021, pour lever les fonds nécessaires et pour définir des projets efficaces, comme par exemple « Femmes du monde pour la paix », dont le succès en 2019 doit être exploité en 2020 et 2021. L'outil indispensable pour orienter l'action sera le comité stratégique, que l'association a commencé de mettre en place en 2019. Le président estime que l'association est bien armée pour traverser cette période compliquée. Pour terminer, au moment où il s'apprête à quitter ses fonctions de président, le général Guével rend hommage à l'engagement et à l'action désintéressée des bénévoles, force et avenir de l'association.

Ayant vérifié le quorum (33 présents + 140 pouvoirs, soit 173 membres présents et représentés pour un quorum de 127, correspondant au tiers des 381 adhérents à jour de leur cotisation au 23 septembre 2020) et constaté que l'AG pouvait valablement délibérer, le général Guével déclare la séance ouverte. Le bureau de l'assemblée est formé du général Guével, de Mme Coldefy et de M Giscard d'Estaing.

Il est procédé ensuite à la désignation, parmi les membres volontaires présents et non candidats, d'un président de scrutin et de deux scrutateurs pour la confirmation des cooptations au conseil d'administration. le bureau électoral est ainsi formé :

Président de scrutin : Mme Bénédicte Evrard.

Scrutateurs : Mme Catherine Duarte et M. Dominique Godde.

Conformément aux dossiers remis aux participants, les sujets présentés à l'assemblée générale ont été les suivants :

I- Ouverture (pour mémoire)

II- Présentation des rapports financiers et d'activités

1. Rapport de gestion et des comptes 2019
2. Désignation d'un nouveau commissaire aux comptes
3. Proposition de budget 2021
4. Rapport moral et d'activités 2019
5. Activités et Projets 2020-2021

III- Réponses aux questions écrites

IV- Confirmation des cooptations au Conseil d'administration

II. Présentation des rapports financiers et d'activité

1. Rapport de gestion et des comptes 2019. La clôture des comptes de l'année 2019, validés par le conseil du 8 septembre, fait apparaître que l'association a bénéficié de ressources plus importantes que prévu, grâce à la progression des dons des personnes physiques et des entreprises. Les dépenses, en revanche, ont été supérieures aux ressources. La progression de celles-ci est principalement due à la hausse des charges de personnel, occasionnée par le recrutement d'une chargée de communication pendant 8 mois. En définitive, l'association présente un résultat d'exploitation négatif mais un excédent de ressources, dû notamment aux produits financiers, à la reprise de fonds dédiés et à la création d'un fonds spécial dédié aux décédés du 25 novembre 2019, alimenté par le don de la municipalité de Berre l'Etang (20.000 euros). Il est proposé d'affecter ce résultat de 96. 221 euros aux « réserves statutaires » (9622 euros) et le solde au compte « autres réserves » (86. 599 euros) ; 32.000 euros pourront ainsi être affectés aux projets associatifs.

Rapport du commissaire aux comptes. Le commissaire aux comptes, dans son exposé, souligne la sincérité des comptes, fait rapport sur les conventions réglementées et suggère de suivre plus finement les ressources et les dépenses de l'association par la mise en place de comptes Emplois-Ressources par projets et activités.

Intervention du Trésorier. Le trésorier replace la situation financière de l'association en perspective, notant que le budget de l'association est appelé à baisser, à la suite de l'expiration du don Weil, et que cette tendance devrait être amplifiée par les conséquences économiques de la pandémie. Pour autant, l'association dispose de disponibilités qui permettent d'injecter des ressources propres en soutien d'une activité sociale qui ne doit pas se démentir. Cet atout ne doit cependant pas pousser l'association à négliger la recherche de ressources extérieures, comme elle a su le faire à deux reprises en 2019 (soirée caritative du 4 avril et dîner d'anniversaire de l'AAIHEDN) ; la définition de projets concrets, réalistes et visibles est, à cet égard, une formule efficace qu'il convient de poursuivre.

Résolutions.

A l'unanimité, l'assemblée :

- approuve le rapport de gestion et les comptes de l'année 2019 et valide l'affectation du résultat de l'exercice comme suit : 10% à la réserve statutaire (soit 9.622 euros) et le solde (soit 86.599 euros) au compte « Autres réserves » et 32.000 euros aux projets associatifs (Résolution 1) ;
- prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L 612-5 du code de commerce, approuve ce rapport, ainsi que les conventions réglementées de l'exercice clos le 31 décembre 2019 qui y sont mentionnées (Résolution 2) ;
- donne quitus de sa gestion au Conseil d'administration (Résolution 3).

2. Désignation d'un nouveau commissaire aux comptes. Le cabinet Deloitte arrivant au bout de son mandat, il est proposé de recruter un nouveau commissaire aux comptes. Le conseil du 8 septembre a retenu la candidature du cabinet Audit Eurex, lequel possède l'avantage d'être une petite structure, apte à poursuivre une relation de proximité, dotée d'une expérience certaine des associations, et de proposer des honoraires de 2.500 euros HT, correspondant aux besoins de l'association.

Résolution.

A l'unanimité, l'assemblée donne mandat au cabinet Audit Eurex pour exercer les fonctions de commissaire aux comptes de l'association, à compter de l'exercice 2020. (Résolution 4).

3. Budget 2021. Le délégué général expose ensuite le budget prévisionnel préparé pour l'année 2021. Ce budget est construit sur l'hypothèse d'une aggravation de la baisse des recettes, occasionnée par les conséquences économiques de la pandémie. Calculé à hauteur de 375.065 euros, il vise à maintenir des dépenses d'objet social dans les postes clés (solidarité, reconstruction des blessés, bourses des orphelins, soutien des militaires en opération), les autres étant affectés d'une relative baisse. Pour autant, il sera nécessaire de débloquer 71.489 euros des réserves de l'association.

Intervention du trésorier. Le trésorier souligne qu'il s'agit d'un budget prudent. Il est en effet réaliste, parce qu'il prend en compte les conséquences attendues de la pandémie en 2021 (baisse des ressources hors

convention de 30%), et efficient, car il vise le maintien d'un rapport d'1/3 entre les charges de l'objet social et les charges de fonctionnement. Compte tenu des circonstances et de la fin du don Weil, ce budget est adapté à une période de rétraction des ressources.

A l'unanimité, l'assemblée approuve le budget prévisionnel pour l'année 2021 (Résolution 5).

4. Rapport moral et d'activités 2019. Les principales activités et projets menés en 2019 apparaissent dans les planches jointes. On notera que :

- 13.000 colis de Noël, destinés aux militaires en opération, aux familles et aux blessés, ont été confectionnés, soit 2.000 de plus qu'en 2018 ;
- 6 projets concrets ont été réalisés, au profit des blessés et des veuves de guerre : végétalisation de la terrasse de Percy, exposition temporaire d'œuvres de peintres des armées à Percy, ouverture d'une salle de maintien en forme dans les services psychiatrie de Bégin et de Percy, séjour de reconstruction de 5 veuves de guerre au Liban (« Femmes du Monde pour la paix »), contribution au projet « Cœur des Invalides » ;
- l'association a participé très activement à la réalisation par le MEDEF d'un guide destiné aux entreprises pour faciliter la reconversion des blessés ainsi qu'à la présentation et à la diffusion de ce guide ;
- deux événements (soirée caritative soutenue par le CEMA le 4 avril et dîner d'anniversaire de l'AA IHEDN le 14 novembre) ainsi que les 20km de Paris (collecte effectuée par le SCA) ont permis de lever des fonds (environ 51 000 euros) ; ces fonds ont été en partie affectés aux projets de 2019 (dont la terrasse de Percy et la salle de sport de Percy) et serviront à financer des projets en 2020 ;
- l'association a participé aux journées des blessés de l'armée de Terre et du SSA, contribué à la collecte nationale de sang au profit des militaires en opération, soutenu une équipe de militaires, anciens militaires et blessés engagés dans l'Ultra raid « Swiss Peaks » et participé à la réalisation de deux films, l'un portant sur le destin d'une épouse de blessé (C.Carron, « Le Soleil reviendra »), l'autre, un documentaire historique sur les combats de Maurienne en 1940 dirigé par un blessé (J.Truchet « Deux semaines de juin ») ;
- l'association a contribué au bien-être des pensionnaires à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Visites aux blessés. En 2019, l'association a poursuivi ses activités de visites dans les hôpitaux parisiens. Le nombre de blessés visités est en diminution (129 contre 173 en 2019) mais le nombre de visites rendues reste sensiblement le même (188 contre 192 en 2018), ce qui indique la gravité de ces blessures qui ont nécessité des hospitalisations plus longues que précédemment. La pandémie a interrompu cette activité de visite dès le début du mois de mars. A ce jour, les visites sont toujours interdites ; un substitut, sous la forme d'entretiens par téléphone avec les blessés a été mis en place avec Bégin. On notera que, sur la période 2017-2019, l'association a visité un nombre constant (environ 40) de blessés psychiques, phénomène révélateur de l'évolution actuelle.

Intervention. Le président rappelle que l'aide de l'association aux blessés n'est pas uniquement financière mais qu'elle se traduit aussi par des conseils administratifs, juridiques et un soutien moral particulièrement important.

Conventions. Outre les conventions reconduites (UBFT, Tého, Unéo, ONAC VG, CNMSS...), l'association a passé, en 2019, des conventions avec l'INI (visite aux blessés militaires), Ad Augusta (soutien des stages menés au profit des blessés psychiques), « La voile pour se reconstruire » (soutien à l'embarquement des blessés), MBDA (subvention d'un projet de Solidarité Défense), l'ADOSM-Entraide Marine (bourses pour les orphelins). En 2020, trois nouvelles conventions ont été conclues avec la France Mutualiste (colis de Noël), Thalès (subvention du projet de bande dessinée) et l'Economat des armées (soutien des activités de SD) en 2020.

A l'unanimité, l'assemblée approuve le rapport moral et d'activités 2019 (Résolution 6).

5. Activités et projets 2020-2021.

L'apparition de la pandémie a entraîné l'annulation ou le report des activités du 1^{er} semestre, ainsi que la suspension sine die des visites en hôpital. Pour autant, l'association a réussi à maintenir des actions au profit de ses ressortissants, dont les demandes d'aide ont fortement augmenté depuis la fin du confinement, mais aussi au profit des blessés hospitalisés à Bégin, par la mise en place d'un système de « visites par téléphone »

et des hôpitaux par la fourniture de matériel de réchauffage de plats aux soignants, et une contribution à l'achat d'une armoire réfrigérée pour Percy. Au 2^{ème} semestre, l'association maintient son opération Colis de Noël et l'organisation du dîner des familles dans le cadre du Plan Hommage le 10 novembre.

Malgré la persistance de l'épidémie, Solidarité Défense poursuivra la réalisation de projets destinés à améliorer l'environnement des blessés à l'hôpital, leur reconstruction, le soutien des familles et à renforcer le lien entre la société civile et ses militaires. Ainsi, en 2020-2021, l'association entretiendra la terrasse végétalisée de Percy, mise en place à l'été 2019, envisagera l'extension aux hôpitaux de province du projet de création de salles de sport destinées aux blessés psychiques hospitalisés, poursuivra, avec l'INI, le projet « Histoire de guérir », organisera en novembre 2020, une session nationale destinée à 6 veuves de guerre, baptisée « regards d'Espérance », avant de soutenir une session internationale en 2021 et, en partenariat avec l'Entraide Marine et l'ADO, financera des bourses d'étude au profit d'orphelins. Le projet « Ma première cérémonie militaire », destiné à expliquer le cérémonial militaire aux familles et enfants assistant à des prises d'armes, financé par des dons d'entreprises, est en cours de réalisation : 70.000 exemplaires de ce livret illustré sont en cours de distribution aux armées et aux municipalités, associations et particuliers qui en font la demande à l'association. La célébration des 25 ans de l'association, opération de notoriété, est repoussée au 11 mars 2021.

D'autres projets, identifiés par le comité stratégique, sont à l'étude, parmi lesquels le projet, en commun avec la DCSSA, d'améliorer la communication et la mobilité des blessés hospitalisés, d'augmenter les embarquements de blessés en partenariat avec le CNA MN, de permettre aux blessés handicapés de pratiquer le sport automobile (rallyes) et, pour l'association, de s'impliquer dans les jeux paralympiques de 2024 à Paris.

Interventions. Mme Bernard souhaite que l'association étende ses activités, aujourd'hui restreintes à la région parisienne, à la province. De même, Mme Hostalier propose de développer les visites en hôpital aux HIA non parisiens ; l'association étudie en effet une activité de visite à l'hôpital militaire de Brest. M Revert, qui fait partie d'un comité de préparation des épreuves de course handisport en vue des Jeux 2024, propose ses services à l'association.

A l'unanimité, l'assemblée approuve le projet associatif 2020-2021 (Résolution 7).

IV. Réponses aux questions de l'assemblée

Deux questions écrites ont été adressées par Mme Hostalier, l'une portant sur les actions au profit de la jeunesse, l'autre sur le processus d'association des écoles à l'opération Dessins de Noël.

S'agissant de la première question, l'association mène deux types d'action. L'une consiste à participer aux travaux de la commission Armées Jeunesse ; l'autre se traduit par l'opération dessins de Noël qui permet de rappeler aux enfants l'engagement des militaires au service du pays. L'association a également développé un projet de vulgarisation du cérémonial militaire au profit des enfants en réalisant, avec le partenariat d'entreprises donatrices, le livret illustré intitulé « Ma première cérémonie militaire », dont 70.000 exemplaires sont en cours de diffusion ; ce projet devrait contribuer à faire connaître les armées aux plus jeunes.

Concernant la seconde question, il est rappelé que le recueil des dessins destinés au Colis de Noël s'effectue en partenariat avec l'Education nationale ; c'est sous le patronage du ministre que les rectorats et les établissements sont informés de cette opération et de ses modalités ; les dessins (28.000 en 2019) sont ensuite triés et répertoriés par les bénévoles de Solidarité Défense avant d'être inclus dans les colis de Noël. A l'issue de l'expédition des colis, les écoles participant à l'opération reçoivent un diplôme ; l'association organise un concours de dessins, dont les lauréats sont récompensés en novembre par la FCD et se rend dans les écoles qui le souhaitent pour remercier les enfants. Ce processus possède également un volet pédagogique, chaque école participant à l'opération étant destinataire d'une fiche expliquant ce que sont les opérations militaires et leur déploiement dans le monde. Enfin les militaires recevant les dessins sont invités à répondre aux enfants, ce qui vise à entretenir ce lien entre la jeunesse et les militaires engagés en opération.

V. Confirmation de trois cooptations au conseil d'administration.

Le 8 septembre, le conseil d'administration avait coopté trois administrateurs : M. Bockel, M. Jacques et M. Argoud. Le conseil disposait en effet de trois sièges vacants ; les pourvoir permettait en outre de créer un

troisième tiers, conformément aux statuts, aucun des administrateurs en fonction n'achevant son mandat en 2020.

A l'issue du scrutin tenu à bulletins secrets, les résultats suivants ont été proclamés :

- 172 bulletins sur 173 ont été exprimés (1 abstention)
- M. Jean-Marie Bockel a obtenu 172 voix
- M. Jean-Michel Jacques a obtenu 172 voix
- M. Jean-Marie Argoud a obtenu 138 voix

Ces trois cooptations ayant été confirmées par le vote de l'Assemblée générale, MM Bockel, Jacques et Argoud sont déclarés administrateurs de Solidarité Défense pour la période 2020-2023.

Le bilan des élections, signé du président de scrutin et des deux scrutateurs, a été remis au délégué général pour enregistrement.

L'ordre du jour épuisé, le président remercie les participants et lève la séance à 13h00.

Annexe 2 – Résolutions de l'assemblée générale

Résolution 1 :

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion et les comptes de l'année 2019 et valide l'affectation du résultat de l'exercice comme suit : 10% à la réserve statutaire (soit 9.622 euros) et le solde (soit 86.599 euros) au compte « Autres réserves » ; 32.000 euros sont consacrés aux projets associatifs.

Résolution 2 :

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial su commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L 612-5 du code du commerce, approuve ce rapport, ainsi que les conventions réglementées de l'exercice clos le 31 décembre 2019 qui y sont mentionnées.

Résolution 3 :

L'assemblée générale donne quitus de sa gestion au Conseil d'administration.

Résolution 4 :

L'assemblée générale donne mandat au cabinet Audit Eurex pour exercer les fonctions de commissaire aux comptes à compter de l'exercice 2020

Résolution 5 :

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel pour l'année 2021.

Résolution 6 :

L'assemblée générale approuve le rapport moral et d'activités 2019.

Résolution 7 :

L'assemblée générale approuve le projet associatif 2020-2021.

Annexe 3 – Confirmation des cooptations et composition du conseil d'administration

A l'issue du scrutin tenu le 23 septembre 2020 en assemblée générale, trois administrateurs cooptés sont confirmés par le vote de l'assemblée générale :

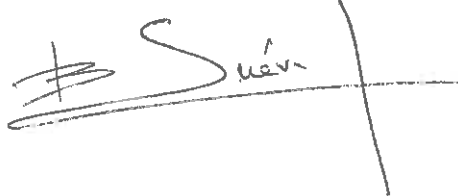
- M. Jean-Marie Argoud
- M. Jean-Marie Bockel
- M. Jean-Michel Jacques

Au 23 septembre à 13h, le conseil d'administration élu par l'assemblée générale se compose de 18 membres qui sont les suivants :

- M. Jean-Marie Argoud (jusqu'en 2023)
- M. Julien Bétolaud (jusqu'en 2022)
- M. Jean-Marie Bockel (jusqu'en 2023)
- M. Jean-Jacques Bridey (jusqu'en 2022)
- M. Augustin de Castet (jusqu'en 2022)
- Mme Anne Coldefy (jusqu'en 2022)
- M. Bertrand Dunoyer de Segonzac (jusqu'en 2022)
- GAR (2S) Bertrand de Lapresle (jusqu'en 2022)
- M. Jean-Michel Jacques (jusqu'en 2023)
- Mme Isabelle Lecointre (jusqu'en 2022)
- MG (2S) Yves Claudot (jusqu'en 2021)
- Amiral (2s) Philippe Coindreau. (jusqu'en 2021)
- M. Guillaume Giscard d'Estaing (jusqu'en 2021)
- GCAé (2S) Bernard Guével (jusqu'en 2021)
- Mme Claude Menet. (jusqu'en 2021)
- Dr Christine Roullière-le-Lidec (jusqu'en 2021)
- GCA (2S) Christophe de Saint Chamas (jusqu'en 2021)
- M. Joachim Son-Forget (jusqu'en 2021)

Etabli pour déclaration à la préfecture de police de Paris et au ministère de l'intérieur.

GCA (2S) Bernard GUEVEL
Président de Solidarité Défense



Anne COLDEFY
Secrétaire



Annexe 4

Liste des présents à l'assemblée générale de Solidarité Défense

Mercredi 23 septembre 2020

Adhérent	Présents
ALEXANDRE LUC	X
AUPHAN Noelle	X
BARAU Jean-Eudes	X
BERNARD PLANCHARD CHRISTINE	X
BISCH JEAN	X
BOCKEL	X
BOULANGER MARIE-LOUISE	X
CHAPPEY Denis	X
CLAUDOT YVES	X
COLDEFY Alain	X
COLDEFY Anne	X
de CASTET Augustin	X
de LA PRESLE GUILLAUME	X
de Saint Chamas Christophe	X
DUARTE CATHERINE	X
DUNOYER DE SEGONZAC Bertrand	X
EVARD Benedicte	X
GAUTIER JACQUES	X
Girard Sylvaine	X
GISCARD d'ESTAING Guillaume	X
GODDE DOMINIQUE	X
GUEVEL BERNARD	X
GUEVEL CADORET Chantal	X
HOSTALIER FRANCOISE	X
JACQUES Jean Michel	X
LECOINTRE Isabelle	X
MARTIN-VALLET MICHELINE	X
MICHON ELIELLE	X
NEGRE Annick	X
PASTOR CHRISTINE	X
REVERT CLAUDE	X
ROULLIERE LE LIDEC Christine	X
SON FORGET Joaquim	X

Soit 33 présents

Annexe 5 : Principales planches présentées en séance



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

23 SEPTEMBRE 2020

IN MEMORIAM 2019-2020

Nov-déc 2019

BCH Ronan Pointeau, mort pour la France le 2 novembre 2019, Mali
CNE Pierre Bockel, MAJ Julien Carette, CBA Benjamin Gireud, CNE Alex Morisse, ADJ Andreï Jouk, CBA Nicolas Mégard, CES Romain Chomel de Jarnieu, MCH Valentin Duval, ADJ Jérémy Leusie, ADJ Alexandre Protin, MCH Antoine Serre, MDL Romain Salles de Saint Paul, morts pour la France le 25 novembre 2019, Mali

Jan-sept 2020

CNE François Sangiovanni, mort en service le 17 février 2020, Sénégal
SCH Morgan Henry, mort en opération, 16 février 2020, Burkina Faso
CCH Julien Blondin, mort en service, 20 février 2020, Côte d'Ivoire
CPL Volodymir Rybontchouk, mort en opération, 13 mars 2020, Liban
ADC Jean-Bernard Russon, mort en opération, 6 avril 2020, RCA
ADC Olivier Michel et BG Vincent Monguillon, morts en service, 15 avril 2020, France
SGT Pierre Pougin, mort en service, 29 avril 2020, France
ISG1 Quentin Le Dillaud, mort en service, 1^{er} mai 2020, France
BCH Dmytro Martynyok, mort pour la France, 1^{er} mai 2020, Mali
BCH Kévin Clément, mort pour la France, 4 mai 2020, Mali
BG Tojohasina Razafintsalama mort pour la France, 23 juillet 2020, Mali
MDL Andy Fila, mort pour la France, 31 juillet 2020, Tchad
BG Amaud Volpe et MDL S. T., morts pour la France, 5 septembre 2020, Mali



ORDRE DU JOUR

I- OUVERTURE

II- PRESENTATION DES RAPPORTS

- 1- Rapport de gestion et des comptes 2019
- 2- Désignation d'un nouveau commissaire aux comptes
- 3- Projet de budget 2021
- 4- Rapport moral et d'activités 2019
- 5- Projets 2020 -2021

III- REPONSE AUX QUESTIONS ECRITES

IV- CONFIRMATION COOPTATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESENTATION AUX PARTENAIRES DES ACTIVITES DE SOLIDARITE DEFENSE



I- OUVERTURE

INTRODUCTION DU PRÉSIDENT GCAÉ (2S) BERNARD GUÉVEL



II-1 CLOTURE COMPTES 2019

PRODUITS		CLOTURE 2019	CHARGES	CLOTURE 2019
Vente de produits		0	Achats	3 911
Subventions d'exploitation		93 500	Services extérieures	4 922
<i>Ministère des Armées</i>		45200	Autres services extérieures	21 433
<i>Collectivités territoriales</i>		48300	Impôts et taxes (300+1280)	1 580
Autres produits		299 798	Charges de personnel	120 458
<i>Adhésions/cotisations</i>		81764	Charges de l'objet social	271 739
<i>Dons associations, entreprises et foyers</i>		218034	<i>Colis de Noël</i>	112670
Produits financiers		13 401	<i>Aides APTSA</i>	1000
Transfert de charges		2 065	<i>Aides reconstruction</i>	38616
Reprise de fonds		12 892	<i>Aides Réinsertion</i>	12200
TOTAL		421 656	<i>Secours</i>	14313
			<i>Soutien des HIA invalides</i>	60862
			<i>Promo des blessés et Box</i>	15341
			<i>Dîner des familles</i>	3123
			<i>Bourses</i>	5000
			<i>Soutien orphelins/ familles</i>	10 569
			Variation de Stocks	-2 740
			Dotations aux amortissements	352
			TOTAL	421 656



II-1 RESULTAT EXERCICE 2019

Ressources	395. 363 €
- Dépenses	- 420. 376 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 25. 013 €
+ Produits financiers	+ 13. 401 €
- Impôts	- 1. 280 €
+ Reprise de fonds dédiés	+129. 113 €
- Dotation Fonds dédié (Berre l'Etang)	- 20. 000 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	96. 221 €



II-1. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



II-1. INTERVENTION DU TRESORIER



II.1- RESOLUTION 1

L'Assemblée générale approuve le rapport de gestion et les comptes de l'année 2019

L'Assemblée générale valide l'affectation du résultat de l'exercice (96. 221 €), comme suit:

- 10% à la réserve statutaire : 9.622 €**
- le solde au compte « Autres réserves » : 85.599 €**
- 32.000 € aux projets associatifs 2020**



II.1- RESOLUTION 2

L'Assemblée générale prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L 612-5 du code du commerce, approuve ce rapport, ainsi que les conventions réglementées de l'exercice clos le 31 décembre 2019 qui y sont mentionnées.



II.1- RESOLUTION 3

L'Assemblée générale donne quitus de sa gestion au Conseil d'administration.



II-2 Commissaire aux comptes

- Le cabinet Deloitte arrive au bout de son mandat (6 ans) ; le cabinet est prêt à renouveler ce mandat mais demande 4000 euros (au lieu de 2500). Le bureau souhaite changer de commissaire aux comptes
- Audit Eurex, 28 rue ND des Victoires, 75002 Paris :
 - Petite structure (2 collaborateurs travaillant ensemble depuis 13 ans),
 - Dirigée par Mme Perret du Cray Massot, associée signataire, responsable du cabinet d'audit de Eurex Paris,
 - Expérience des associations, disponibilité, implication personnelle
 - 2500 euros HT (soit le tarif précédemment demandé par Deloitte)
- Il vous est proposé de valider la candidature du cabinet Audit Eurex (Mme Massot)



II.2- RESOLUTION 4

L'Assemblée générale donne mandat au cabinet Audit Eurex pour exercer les fonctions de commissaire aux comptes à compter de l'exercice 2020.



II.3 PROPOSITION BUDGET 2021

Produits	Projet 2021	Charges	Projet 2021
Vente de produits	300	Achats	2 500
Subventions	57 850	Services extérieurs	5 000
- Ministère des Armées	45 200	Autres services extérieurs	25 000
- Autres	12 650	Impôts et taxes	1 600
Autres Produits	216 426	Charges du personnel	105 000
-Adhésions-dons personnes	38 000	Charges de l'objet social	235 615
-Dons des entreprises, associations et foyers	176 426	Dotations aux amortissements	350
Produits financiers	13 000	TOTAL	375 065
Fonds dédiés	16 000		
Reprise de fonds	71 489		
TOTAL	375 065		



II-3 RESOLUTION 5

L'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2021.



II-4 Projets et activités 2019

• Végétalisation des terrasses de Percy	16.000
• Financement salle de sport Bégin	1.700
• Salle de sport Percy (financement SCA-20km Paris)	3.500
• « Cœur des Invalides »	30.000
• Financement stages individuels Ad Augusta	10.000
• Stages de voile (LVPSR et 30 jours de mer)	7.000
• Contribution aux RMBS	5.000
• Financement films J Truchet & C Caron	11.000
• Initiative MEDEF en faveur de l'emploi des blessés- Mars	800
• Journée « autos de rêve » aux Invalides – Mars	+31.000
• Soirée caritative – Avril	250
• Course solidaire de St Mandé – Mai	3.000
• Femmes du Monde Pour la Paix-Juin	1.000
• Journée des blessés Armée de Terre – Juin	1.000
• Partenariat CTSA – collecte de sang -Juillet	2.000
• Ultra trail Swiss Peaks – Septembre	1.000
• Journée des blessés du SSA -Septembre	1.000
• Exposition tableaux Percy- Octobre	1.000
• Opération « cois de Noël OPEX » - Novembre	110.000
• Dîner des familles MPLF-Novembre	4.000
• Dîner AA-IHEDN – Novembre	+20.000
• Noël et Nouvel An Pensionnaires Invalides -Décembre	10.000



II-4 VISITES AUX BLESSÉS 2019

	2017	2018	2019
Nombre de visites	137	192	188
Blessés visités	116	173	129
Blessés psychiques visités	44	48	38



II-4 CONVENTIONS

Reconduites ou en cours :

- UBFT (reconductible) : *subvention Colis de Noël et activités SD*
- TEGO (2018, reconductible) : *subvention Colis de Noël et activités SD*
- UNEO (2020-2023) : *subvention Colis de Noël et activités SD*
- CNMSS (2017, reconductible) : *aide aux blessés et familles*
- APTSA (2019) : *contribution à collecte sang 14 juillet*
- ONAC-VG (2019, reconductible) : *subvention Colis Noël*
- IGESA (2019, reconductible) : *subvention Colis de Noël*
- ANORGEND (2018, reconductible) : *participation aux activités SD*
- Ad Augusta (2020) : *soutien des stages au profit blessés psychiques*
- « La Voile Pour Se Reconstruire » (2020) : *soutien embarquements*
- INI (2019-2021) : *visites blessés militaires*
- MBDA (2019 et 2020) : *subvention Projet « Comme chez moi » ; colis de Noël*
- Entraide Marine (ex-ADOSM- 2019, reconductible : *bourse orphelins*

Nouvelles :

- Economat des armées (2020, reconductible) : *subvention activités SD*
- Thalès (2020) : *subvention Projet BD*
- La France Mutualiste (2020, reconductible) : *subvention Colis de Noël*



II-4 RESOLUTION 6

L'Assemblée générale approuve le rapport moral et d'activités 2019.



II-5 ACTIVITES 2020

1. Un contexte perturbé par la crise sanitaire

- Annulation ou report sine die d'activités prévues (25 ans, Crunch, Bleuets, Invictus Games, autos de rêve, course solidaire, 20 km Paris, journée des blessés adT et SSA, Femmes du Monde pour la Paix, embarquements....)
- Suspension des visites en hôpital

2. Des activités réduites mais maintenues

- Au profit des blessés hospitalisés : visites « à distance » à Bégin, contact maintenu avec blessés volontaires (INI, Percy)...
- Au profit des ressortissants : après une baisse pendant le confinement, hausse des demandes d'aide cet été
- Au profit des hôpitaux : équipement des soignants intervenus en renfort à Percy en matériel de réchauffage, don de kakémonos pour signalétique de Percy, contribution à achat d'une armoire et d'une centrifugeuse (test sérologiques), distribution de « douceurs » à Pâques (avec Andros)

3. Des perspectives mitigées

- Baisse attendue en 2021 des ressources issues des dons
- Maintien des grandes activités au 2^{ème} semestre (Cotis de Noël, dîner des familles le 10 novembre....)
- Programmation révisée de qq projets en 2021



II-5 PROJETS 2020-2021

Environnement des blessés, Reconstruction des blessés, Soutien des familles, Soutien des militaires, Notoriété.

1. Environnement des blessés

- « Entretien de la terrasse végétalisée de Percy » : contrat passé en juillet 2020 pour une année
- « Une salle de sport en hôpital » : extension des projets réalisés à Bégin et Percy aux autres HIA - 2021

2. Reconstruction des blessés

- « Histoire de guérir » : à l'étude avec INI

3. Soutien des familles endeuillées

- « Femmes du Monde pour la paix » : session nationale en 2020 ; internationale en 2021
- « Bourse d'études » : en partenariat avec Entraide Marine, ADO

4. Soutien des militaires

- « Ma première cérémonie militaire » : financement par entreprises mécènes ; diffusion automne 2020

5. Notoriété

- « 25 ans » : financement SD, concert avec association Sant'Arts ; reporté 11 mars 2021



II-5 AUTRES PROJETS

Autres projets envisagés:

- « Améliorer la communication des blessés hospitalisés » : en coopération avec DCSSA ; à l'étude
- « Se reconstruire sur l'eau » : partenariat avec le CNA MN pour embarquements de blessés ; à l'étude
- « Améliorer la mobilité des blessés » : convention avec transports privés ou don de véhicule ; à l'étude
- « Sport automobile pour les blessés » ; à l'étude
- « Un blessé, une famille » : projet de parrainage de blessé par des familles ; en stand by
- « JO 2024 » : à travailler

Finaliser le comité stratégique



II-5 RESOLUTION 7

L'Assemblée générale approuve les projets 2020-2021.



II- RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Résolution 1 :

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion et les comptes de l'année 2019 et valide l'affectation du résultat de l'exercice comme suit :

- 9.622 € à la réserve statutaire .
- 86.599 € au compte « Autres réserves » .
- 32.000 € tirés des réserves et affectés aux projets associatifs (colis de Noël, entretien terrasse végétalisée de Percy, collecte nationale de sang, foyer Invalides).

Résolution 2 :

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L.612-3 du code de commerce, approuve ce rapport, ainsi que les conventions réglementées de l'exercice clos le 31 décembre 2019 qui y sont mentionnées

Résolution 3 :

L'assemblée générale donne mandat au cabinet Audit Eurex pour exercer les fonctions de commissaire aux comptes de l'association à compter de l'exercice 2020.

Résolution 4 :

L'assemblée générale donne quitus de sa gestion au Conseil d'administration.

Résolution 5 :

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel pour l'année 2021.

Résolution 6 :

L'assemblée générale approuve le rapport moral et d'activités 2019.

Résolution 7 :

L'assemblée générale approuve les projets 2020-2021



II- QUESTIONS ECRITES

Mme Hostalier

Question 1 : Quelles sont les actions de Solidarité défense envers la jeunesse de notre pays ?

Question 2 : Comment se passe le recueil des dessins d'enfants destinés au Colis de Noël, comment les enseignants sont-ils sollicités, comment les dessins sont ils triés, comment les enfants sont ils remerciés ?



III- CONFIRMATION DES COOPTATIONS AU CA

M. Jean-Marie BOCKEL, ancien ministre, ancien secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants sénateur du Haut-Rhin, colonel de réserve (H) armée de Terre



M. Jean-Michel JACQUES, député du Morbihan, vice-président Commission Défense et forces armées ancien infirmier Commando Marine (1991-2011), sapeur pompier volontaire (2005-2017)



M. Jean-Marie ARGOUD, conseiller au tribunal administratif et cour administrative d'appel Marseille Saint-Cyrien (1995-1998), ancien officier de Légion étrangère (199-2006), officier de réserve

